

Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



venir.

Comme chaque année, nos routes secondaires en gravier se dégradent lorsque le mois d'avril arrive, et ce, à cause du dégel. Il est important de comprendre que nous ne pouvons pas apporter les correctifs appropriés tant que la route n'est pas totalement dégelée et sèche. Soyez assurés que cette situation nous préoccupe et que nous prenons toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer les problématiques dans l'année en cours et celles à venir. Nous avons mis en place un plan d'intervention afin d'apporter des correctifs préventifs aux sections de routes problématiques qui reviennent de façon récurrente.

En ce sens, depuis deux (2) ans, nous avons débuté la canalisation de nos routes secondaires. À ce jour, nous avons canalisé le 3^e rang d'Est en Ouest et procédé à la réparation d'une section de la route Arsenault. Cette année, nous allons débiter le rechargement en gravier du 3^e rang ainsi que la canalisation du 4^e rang Ouest et de la route Arsenault.

Cette année, comme tous les printemps, il y aura une corvée de nettoyage participative. Cette corvée se déroulera jusqu'au samedi 17 mai. Les gens qui désirent nettoyer les abords de la route dans leur secteur pourront le faire durant cette période. Nous avons à votre disposition, au bureau municipal, des gants et des sacs à poubelle pour ceux qui désirent s'en procurer.

Aussi, dans le cadre du mois de l'arbre, il y aura une distribution d'arbres, samedi 17 mai, de 8 h 30 à 11 h 30 au garage municipal. Vous trouverez à l'intérieur du journal plus de détail sur ces activités.

Le samedi 7 juin prochain aura lieu la 19^e édition de la Fête du voisinage partout à travers le Québec. La Fête du voisinage encourage les citoyennes et les citoyens à mettre en oeuvre des activités festives ayant pour but de rassembler et rencontrer leurs voisines et leurs voisins.

La Municipalité de Saint-Siméon est heureuse d'encourager sa population et ses organismes locaux à profiter de cette occasion pour organiser une activité festive telle que, 5 à 7, barbecue ou buffet partagé, afin d'y réunir leur voisinage en toute convivialité.

À titre d'ambassadrice de la Fête du voisinage, la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à vous accompagner dans la tenue de votre activité en vous offrant des outils promotionnels ainsi qu'un soutien financier de 200 \$, permettant de faciliter l'organisation de votre fête citoyenne.

Pour plus d'information ou pour obtenir du matériel promotionnel, veuillez communiquer avec le bureau municipal au (418) 534-2155.

Afin de démontrer leur appui à cette initiative, les personnes intéressées à organiser une Fête du voisinage sont invitées à consulter le site Internet d'Espace MUNI et y enregistrer leur fête! L'enregistrement permet d'accéder à une panoplie d'outils et de visuels permettant de promouvoir les fêtes et aider à les organiser.

Au plaisir de vous reparler bientôt !

Denis Gauthier,
Maire

RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Cette année, la 51^e édition de la semaine de l'action bénévole s'est déroulée sous le thème En route vers le bénévolat! L'action bénévole est un mouvement, une propulsion de gestes portés par des personnes qui ont pour objectif commun d'alimenter des collectivités où l'entraide et la solidarité rayonnent.

Au Québec, le bénévolat trace un grand chemin qui nous relie les uns aux autres, tissant une société solidaire et engagée. Peu importe où nous nous situons, nous sommes tous et toutes invités à nous rejoindre sur la route du bénévolat. Plus nous sommes un grand nombre à cheminer ensemble, plus nous contribuons à rendre le voyage riche de nos expériences, solidifié par la force de la collectivité. Bénévolat, c'est enrichir son parcours en prenant la route pour aller à la rencontre des autres. C'est mettre de l'avant ses forces et sortir des sentiers battus. On en ressort grandi, uni et on fait du chemin sans revenir en arrière.

Dans le cadre de cette 51^e semaine qui se déroulait du 27 avril au 3 mai dernier, la Municipalité de Saint-Siméon a tenu à remercier tous les bénévoles qui œuvrent sur son territoire lors d'une soirée reconnaissance des bénévoles qui a réuni près de 90 bénévoles provenant des différents organismes suivants : Tournoi de pêche, Cercle de Fermières, Conseil de Fabrique, Chevaliers de Colomb, Club des 50 ans et plus, Chorale La Voix des Ondes, membres du Service Incendie, premiers répondants, Marché aux puces, camp de l'Île aux Pipianes et les bénévoles qui prennent part à la décoration du sentier pédestre.

À toutes et tous les bénévoles qui œuvrent de près ou de loin dans notre municipalité, sachez que votre temps, votre énergie et votre engagement sans faille sont très précieux. Vous jouez un rôle primordial dans le succès de Saint-Siméon et nous vous en sommes très reconnaissants. Nous sommes heureux et fiers de pouvoir vous compter parmi nous.

Comme chaque année, un organisme de Saint-Siméon s'est vu décerner le titre d'organisme de l'année. À ce titre, cette année, l'organisme qui s'est mérité les honneurs est le Conseil 10394 des Chevaliers de Colomb de Saint-Siméon.

Fondé le 3 juillet 1990, sous la gouverne de Richard Bujold, grand chevalier fondateur, le conseil 10394

débute ses activités avec 53 membres actifs. Avec les quatre principes fondamentaux de l'Ordre colombien à travers le monde, soit l'unité, la charité, la fraternité et le patriotisme, les Chevaliers de Colomb de Saint-Siméon, sont actifs parmi nous depuis 35 ans et sont devenus aujourd'hui, un organisme qui s'est intégré solidement dans notre milieu.



Remise du certificat de reconnaissance par monsieur le maire, Denis Gauthier, à monsieur Daniel Charron, Gr. Chevalier du conseil Baie-des-Chaleurs 10394

Afin d'aider l'église et les gens dans le besoin, les Chevaliers procèdent à des levées de fonds annuelles et activités de financement diverses, telles que la vente de billets colombiens, organisation de déjeuners lors des Plaisirs d'hiver et pendant le Tournoi de pêche et autres levés de fonds. Tous les fonds amassés lors de ces activités sont entièrement redistribués sous forme de dons pour les gens de la communauté ou de la région.

Finalement, merci de bénévolat au sein de notre communauté et je tiens, au nom du Conseil municipal de Saint-Siméon, à vous témoigner notre plus grande gratitude.

Encore une fois, mille mercis.

Denis Gauthier,
Maire

PRIX EXCÉLAN LOISIR ET SPORT

Le 3 mai dernier avait lieu la 28^e édition des Prix Excélan loisir et sport, un événement annuel organisé par l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM). Cette soirée, placée sous le signe de la reconnaissance, a permis de mettre en lumière vingt lauréats issus de douze municipalités, d'une institution scolaire et de quatre organismes régionaux.

La lauréate pour la Municipalité de Saint-Siméon est **madame Nathalie Arsenault**.

À la suite d'une consultation de la population pour l'élaboration d'une politique familiale, c'est en 2010 que fût créé le festival Plaisirs d'hiver des Pipianes de Saint-Siméon.

Un comité composé de valeureux bénévoles qui se sont succédé au fil des années s'est affairé à organiser chaque année, au centre Plein Air, une panoplie d'activités hivernales visant principalement à divertir les jeunes et moins jeunes durant la semaine de la relâche scolaire. Depuis 2010, toute la population est au rendez-vous!

Nathalie est une bénévole assidue qui est en place sur le comité organisateur de Plaisirs d'hiver des Pipianes depuis le tout début de cette activité annuelle.



La Municipalité de Saint-Siméon tient également à souligner l'excellent travail du comité des bénévoles qui, année après année, prend part à l'organisation de ce festival d'hiver et tient spécialement à féliciter madame Nathalie Arsenault pour son implication au sein de notre communauté.

BIBLIOTHÈQUE FÉLIX-L'ABBÉ-DESLAURIERS

L'été est proche, c'est le temps de prendre du temps pour lire et vous reposer !

Prenez le temps de venir à la bibliothèque, nous avons de beaux romans et documentaires. On a fait l'échange de nos livres début avril, et ce pour six mois. Merci aux bénévoles qui se sont déplacés pour venir nous aider à placer les livres. N'hésitez pas à nous faire des demandes pour l'achat de livres qui se fait en collaboration avec la Municipalité.

Notre assemblée annuelle se tiendra cette année au Gîte du Mont-Albert le 24 mai et il me fait plaisir d'y assister en compagnie d'une bénévole, Nicole Paquet.

Nos dernières nouveautés :

- **Traverser la tempête avec un sombrero**
Geneviève Brouillette
- **Liaison**
Danielle Steel
- **Curiosité de la Côte de la Gaspésie**
Pascal Alain
- **De la graine à la table**
Marthe Laverdière
- **Michel Côté et nous**
Pierre Gince
- **La Famille Chevalier, tome 3 : L'été de l'Expo**
Jean-Pierre Chartrand
- **La femme de ménage voit tout**
Freida McFadden
- **L'Épreuve**
Danielle Steel

Nos nouvelles heures à la bibliothèque sont les mardis et jeudis de 18 h 30 à 19 h 30.

Pour les mois de juillet et août, la bibliothèque sera seulement ouverte le mardi, entre 18 h 30 et 19 h 30.

Merci aux bénévoles qui contribuent à faire de notre bibliothèque un lieu invitant et un merci spécial à Rita Paquet et Jeanne-Aimée Bujold qui reçoivent le mercredi nos amis de l'école primaire toutes les deux semaines.

Bonnes lectures,

Louise Poirier,
Responsable

SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS 2024

Municipalité de Saint-Siméon

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	Budget	Réalisation	2023
Revenus			
Taxes	1 633 460	1 646 747	1 476 778
Compensations tenant lieu de taxes	17 235	20 330	15 268
Transferts	280 335	875 730	238 152
Services rendus	74 950	74 281	101 168
Autres revenus	137 880	200 701	257 040
	2 143 860	2 817 789	2 088 406
Charges de fonctionnement			
Administration générale	558 385	572 404	484 913
Sécurité publique	83 143	90 237	86 311
Service incendie	125 230	117 902	116 895
Transport - été	294 775	280 543	253 767
Transport - neige	226 930	202 162	212 148
Transport - autres	23 721	21 130	21 503
Hygiène du milieu	168 325	135 589	126 413
Matières résiduelles	221 670	199 134	185 872
Santé et bien-être	47 625	753 410	40 625
Aménagement, urbanisme et développement	35 480	24 472	24 703
Loisirs et culture	217 175	234 319	203 123
Frais de financement	62 776	61 466	55 898
	2 065 235	2 692 768	1 812 171
Conciliation à des fins fiscales			
Cession nette des immobilisations			1000
Remboursement de la dette à long terme		(105 400)	(104 200)
Affectations			
Activités d'investissement		(51 447)	(50 139)
Excédent de fonctionnement		60 000	100 000
Réserve financière et fonds réservés		(25 024)	(21 350)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		140 150	201 546

RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS

Tel que l'exige la loi, voici le rapport du maire relativement aux faits saillants du dernier rapport financier. Ce rapport, déposé à la séance du 5 mai 2025 et préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, fait référence aux états financiers 2024. Ceux-ci sont accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant, selon lequel les états financiers donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Siméon au 31 décembre 2024.

En bref, dans la partie dépenses, on retrouve, entre autres, un montant de 90 237 \$ pour les services de la Sûreté du Québec ainsi que 117 902 \$ pour le service en sécurité incendie. La voirie municipale ainsi que l'enlèvement de la neige totalisent, quant à eux, un montant de 482 705 \$. En ce qui a trait à l'hygiène du milieu, le réseau d'eau et égout totalise 135 589 \$ et les matières résiduelles 199 134 \$. Finalement, un montant de 234 320 \$ en loisirs et culture pour 9 % du budget 2024.

En ce qui a trait aux dépenses en immobilisations, un montant de 1 607 000 \$ a été affecté pour la construction d'un nouveau centre Plein Air, 3 117 000 \$ pour le projet de réfection complète du 2^e rang Ouest, 33 000 \$ pour l'agrandissement du marché aux puces, 31 000 \$ pour des équipements à neige et pour le service incendie, 117 000 \$ pour l'aménagement du CMR ainsi que 63 000 \$ pour l'achat d'un nouveau véhicule pour les travaux publics.

Dans la partie des revenus, outre les revenus de taxes pour 1 646 747 \$, nous avons reçu un montant de 877 980 \$ en transferts divers qui comprend, entre autres, le partage du point de TVQ, la péréquation, la subvention PRABAM, l'entretien du réseau routier, le transfert des matières résiduelles ainsi que la subvention pour le projet de 24 logements. Dans les autres revenus, on retrouve les frais de mutations, les intérêts, les subventions de la MRC ainsi que les redevances éoliennes pour un montant de 200 700 \$.

Finalement, les revenus d'investissements incluent 907 000 \$ provenant de la TECQ pour la construction du centre Plein Air, 2 542 000 \$ du PAVL pour la réfection du 2^e rang Ouest, 30 000 \$ du PRABAM pour le marché aux puces et 100 000 \$ du PRIMA pour l'aménagement du centre Multi Récréatif.

Aussi, un montant de 60 000 \$ a été approprié au budget à même le surplus accumulé afin de réduire le fardeau fiscal des contribuables.

Le conseil municipal avait adopté pour 2024 un budget équilibré totalisant des revenus et dépenses de 2 221 335 \$, comparativement à 1 983 943 \$ à l'année 2023, soit une augmentation de 237 392 \$. Cette augmentation s'expliquait principalement par une hausse des dépenses pour les matières résiduelles et recyclables, les assurances, la voirie municipale ainsi que les dépenses attribuées aux audits. Toutefois, les états financiers pour l'année 2024 font état d'un surplus pour l'année 2024 de l'ordre de 140 150 \$.

La Municipalité de Saint-Siméon avait, au 31 décembre 2024, un surplus accumulé de 345 875 \$ et un fonds de roulement disponible de 3 705 \$.

Denis Gauthier,
Maire

TOURNOI DE PÊCHE 2025

Vous vous demandez si vous pouvez encore acheter vos billets depuis le 31 mars ?

La réponse est : OUI, absolument !

Les billets s'envolent rapidement et nous pouvons déjà vous confirmer qu'il y aura une présence record sur le site de l'île cette année.

Si vos amis ou votre famille n'ont pas encore leurs billets, c'est vraiment le moment de les diriger vers la billetterie en ligne !

👉 Passeport festival (accès pour toute la fin de semaine) : **seulement 80 \$**

👉 Tarifs à la soirée :

✅ Jeudi soir : 20 \$
Pipianne ALL-STARs

✅ Vendredi soir : 45 \$
Bleu Jeans Bleu / Marc à Paul à Jos / DJ Unpier

✅ Samedi soir : 45 \$
Sara Dufour / Beauxmont / DJ Unpier

Voici le lien pour acheter vos billets :
<https://lepointdevente.com/tournoidepechesaintsimeon>

Merci de votre incroyable soutien !

CORVÉE DE NETTOYAGE

Du 6 au 17 mai, le Conseil municipal vous invite à participer à la corvée de nettoyage annuelle.

Nous vous invitons à collaborer à embellir notre Municipalité en ramassant les déchets près de chez vous et aux abords des rues et routes et dans les fossés de votre secteur.

À tous ceux et celles qui désirent participer, des gants et des sacs à ordures sont disponibles au bureau municipal.

- ▶ Les sacs peuvent être laissés sur le bord de la route afin que l'équipe des travaux publics puisse en disposer.

Nous vous invitons à prendre une photo de vous et de votre récolte et à la publier sur la page Facebook de l'événement pour **courir la chance de gagner un des quatre (4) prix de participation d'une valeur de 25 \$.**

Vous pouvez également envoyer votre photo par courriel à administration@stsimeon.ca.



Félicitations à Elyo Bujold, jeune résident du 3^e rang pour le nettoyage d'une partie du 3^e rang Ouest ainsi qu'une partie de la route Poirier entre le 3^e et le 2^e rang.

Merci de contribuer à rendre notre municipalité plus propre avant la belle saison!

Psitt ! nous profitons de cette occasion pour vous sensibiliser à ne pas jeter vos déchets dans la nature 😊

CAMP DE L'ÎLE AUX PIPIANES

L'été arrive à grands pas et nous sommes dans la planification de la saison du Camp de l'Île aux Pipianes qui débutera le 30 juin prochain.

Le formulaire d'inscription était accessible via le site Internet de la Municipalité de Saint-Siméon entre le **29 avril (18 h) et le 6 mai 2025 (16 h)**.

Quelques places sont encore disponibles. Les formulaires peuvent vous être envoyés par courriel. Vous devrez nous en faire la demande par courriel via l'adresse suivante : campdejour@stsimeon.ca.

Seules les inscriptions à la semaine sont acceptées.

Dès le 30 juin, s'il reste des disponibilités, les inscriptions devront être prises sur place. Encore cette année, il sera obligatoire de téléphoner au 418 534-4057 avant de vous rendre sur les lieux, et ce, dans le but de vérifier les disponibilités.

Pour toute information d'ici le 30 juin, vous pouvez communiquer avec nous par Messenger ou par courriel via le campdejour@stsimeon.ca.

Vous pouvez aussi vous abonner à notre page Facebook pour être informés des derniers développements et nous suivre tout au long de l'été.

Une belle équipe dynamique vous attend pour la saison 2025 !

On a bien hâte de vous accueillir,

Le comité du Camp de l'Île aux Pipianes



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de Saint-Siméon :

QU'UNE demande de dérogation mineure a été présentée pour le lot 5 595 781 du cadastre du Québec. Cette demande de dérogation mineure aura pour effet de permettre la construction d'un garage et portant la superficie totale de bâtiments accessoires isolés à 318,1 m².

QUE le conseil municipal doit statuer sur cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 2 juin 2025 qui se tiendra à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville de Saint-Siméon.

QUE lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Siméon, le 12 mai 2025

Nathalie Arsenault
Directrice générale et greffière-trésorière

MAI mois de l'arbre et des forêts

À l'occasion du mois de l'arbre et des forêts, il y aura distribution de jeunes plants d'arbres, le 17 mai 2025, au garage municipal (300, rue Alexis-Poirier), entre 8 h 30 et 11 h 30.

Thématique 2025 : Je choisis le bois!

Le Québec s'est bâti grâce au bois de ses forêts. Matière première nécessaire à la construction, au chauffage, à la cuisson ou à l'ameublement, il était indispensable.

Ce n'est pas un hasard si plusieurs de nos villes et de nos villages sont situés près des rivières. Ce choix, fait par nos bâtisseurs, était dicté par les voies navigables qui servaient à la drave du bois jusqu'aux scieries et aux papetières dispersées sur le territoire. Bien que les moyens de transport aient évolué, nos communautés et leurs entreprises sont toujours là pour témoigner de cette époque.

Conseils pour bien faire pousser votre arbre

MAI mois de l'arbre et des forêts

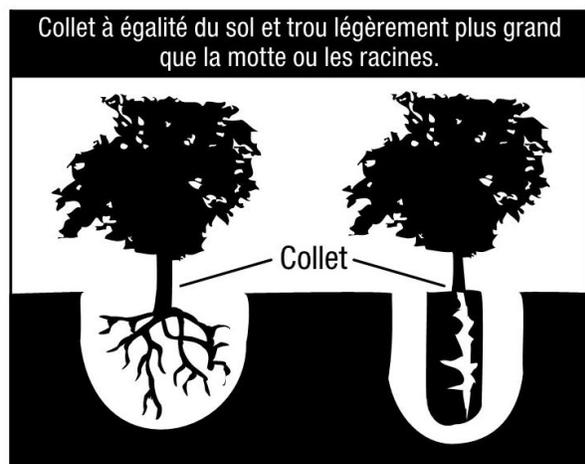
Ce plant forestier est une gracieuseté du gouvernement du Québec

Soins avant la plantation

- Manipulez votre plant avec précaution.
- Conservez-le à l'abri du soleil et du vent, sans exposer les racines à l'air libre.
- Assurez-vous que les racines demeurent toujours bien humides.
- Plantez-le rapidement en pot ou en terre, dans les trois premiers jours suivant sa réception.

Comment le planter

- Remuez bien la terre dans le fond du trou pour qu'elle ne soit pas trop compacte, ajoutez de l'eau et idéalement du terreau.
- Déposez le plant à la bonne profondeur (voir illustration).
- Remettez de la terre jusqu'au collet et compactez-la autour de l'arbre pour éliminer les espaces vides. Arrosez bien.



Soins après la mise en terre

- Installez un repère visible (bâton tuteur) qui restera en place les premières années de croissance de l'arbre. Il servira à marquer son emplacement et à le protéger contre le piétinement, la tondeuse et la fonte des neiges.
- Arrosez-le régulièrement les premières années, surtout en l'absence prolongée de pluie (+ de 7 jours).

Où le planter

- Choisissez un endroit ensoleillé ou semi-ombragé.
- Assurez-vous qu'il est à bonne distance des fils électriques et de la résidence, puisqu'à maturité cet arbre mesurera de 20 à 30 mètres (consultez arbres.hydroquebec.com pour plus d'informations).
- Évitez les endroits où la neige est soufflée.
- Prenez note que l'arbre peut être planté en pot pour un temps limité (2 ans). Assurez-vous alors de le laisser à l'extérieur en tout temps. Les soins se résument alors à un arrosage régulier et soutenu durant la période chaude. L'hiver, basculez le pot sur le côté pour que le plant touche au sol, dans un endroit où il sera enseveli sous la neige.

Soins hivernaux

- Pour les 4 ou 5 premières années, installez autour du plant un support rigide entouré de jute pour prévenir l'écrasement ou le bris.

Quebec.ca/mois-arbre

F10-05-2503

MARCHÉ AUX PUCES

Nous nous devons de rappeler aux gens qui apportent des articles au marché aux puces Les trouvaillies des Pipianes que tous les objets, vêtements et autres doivent être **PROPRES** et dans des **CONDITIONS PROPICES** à la vente, et ce, par respect envers les bénévoles et les clients.

Merci pour votre encouragement à redonner dans la communauté.

COLLECTE DES ORDURES

Prenez note que l'horaire estival sera en vigueur dès le **12 mai**. Les ordures seront donc ramassées chaque lundi, et ce, jusqu'au 29 septembre prochain.

MAI 2025						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	 	13	14	15	16	17
18	19		21	22	23	24
25	 	27	28	29	30	31

Attention ! Étant donné le jour férié prévu le 19 mai prochain, la collecte aura lieu le **MARDI 20 mai**.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Où : Hôtel de Ville

Quand :

- **3 juin**
- **8 juillet**
- **12 août**
- **9 septembre**
- **7 octobre**
- **4 novembre**
- **2 décembre**

Heure : **19 h 30**

PROCHAINES PARUTIONS

À titre informatif, le journal municipal est dorénavant distribué trimestriellement et les dates de parution ne sont pas déterminées pour la prochaine année.

En tout temps, vos articles peuvent être acheminés par courriel à administration@stsimeon.ca ou être déposés au bureau municipal.

Lors des différentes parutions, nous tenterons de publier les articles reçus.